

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SAVE

Consultant

Yénakpondji J. CAPO-CHICHI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	I
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
REMERCIEMENTS.....	IV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	3
1.1 CADRE PHYSIQUE.....	3
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	4
CHAPITRE II POPULATION.....	5
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	5
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION.....	7
2.3 MENAGES.....	7
2.4 ETHNIES.....	7
2.5 RELIGIONS.....	7
2.6 HABITAT.....	7
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....	8
2.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL.....	8
2.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE.....	8
2.3 LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE.....	9
2.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE.....	9
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....	10
4.1 AGRICULTURE.....	10
4.2 ELEVAGE.....	11
4.3 PECHE ET CHASSE.....	14
4.4 L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	15
4.5 LES UNITES ECONOMIQUES.....	15
4.6 ENERGIE ET EAU.....	15
4.7 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.....	16
4.8 COMMERCE.....	16
4.9 ARTISANAT, TOURISME ET HOTELLERIE.....	16
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX.....	17
5.1 SANTE.....	17
5.2 ACTION SOCIALE.....	18
5.3 EDUCATION.....	18
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....	18
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES.....	19
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	19
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....	20
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES.....	21
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES.....	22
CONCLUSIONS GENERALES.....	24
BIBLIOGRAPHIE.....	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: <i>Effectif du cheptel de Savè</i>	11
Tableau 2: <i>Evolution du budget communal</i>	19
Tableau 3: <i>Les Tendances majeures résultant du diagnostic participatif</i>	20
Tableau 4: <i>Les cinq (5) principales filières porteuses de la commune et les raisons</i>	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDEPS	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDPD	Direction Départementale de la Santé
DDS	Ecole à Qualité Fondamentales
EQF	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FENAB	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
FODEFCA	Groupements à Vocation Coopérative
GVC	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
INSAE	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAEP	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MCPPD	Ministère de la Défense Nationale
MDN	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEHU	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MEPS	Ministère des Finances et de l'Economie
MFE	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MISD	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MMEH	Matrice d'Orientation Stratégique
MOS	Ministère de la Santé Publique
MSP	Non Fonctionnel
NF	Organisation Mondiale de la Santé
OMS	Organisation Non Gouvernementale
ONG	

OPT	Office des Postes et Télécommunication
PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Savè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par l'entremise du Secrétaire Général de la Commune
- par interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- par des visites et interview avec les institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.

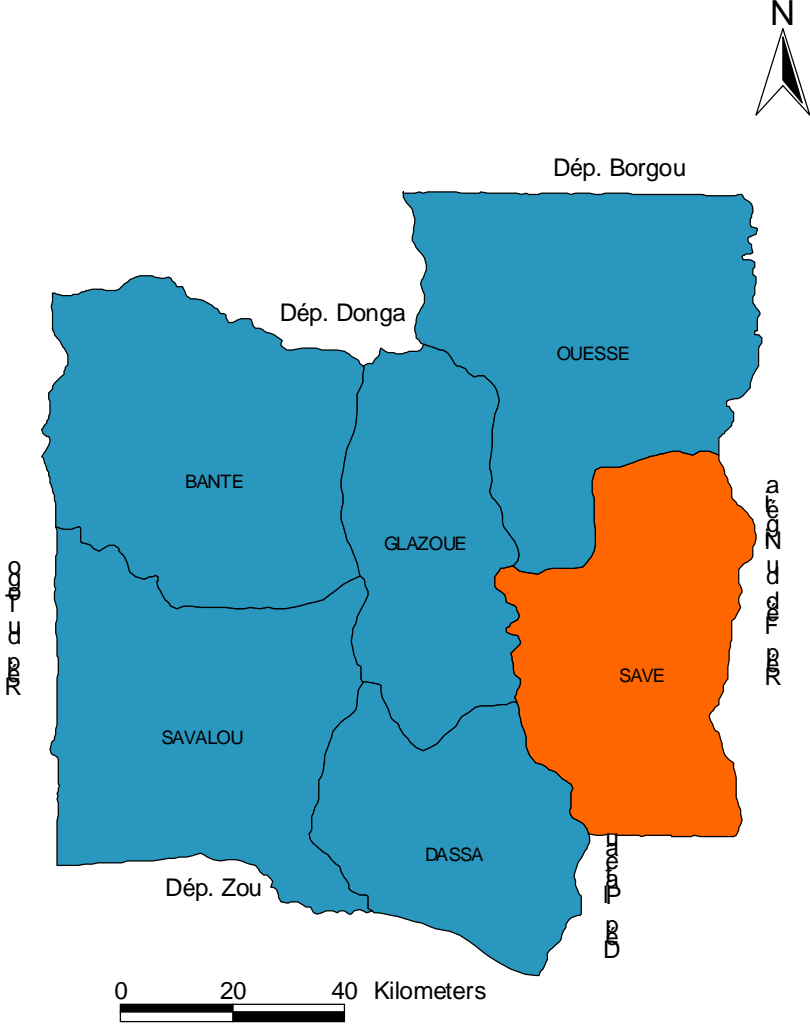
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

DEPARTEMENT DES COLLINES



E = 1/950000

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

La commune de Savè est située dans le département des Collines. Elle est limitée au Nord par la Commune de Ouèssè, au Sud par la Commune de Kétou, à l'Est par la Rép. du Nigéria et à l'Ouest par les Communes de Dassa et de Glazoué.

Savè, le chef lieu de la commune, est situé, à environ 255 km de Cotonou. Il est traversé par la RNIE 2 et la RNIE 5 (Savè-Oké-Owo).

1.1.2 Climat

Le climat qui y règne est celui subéquatorial caractérisé par deux saisons pluvieuses (une grande et une petite) et deux saisons sèches (une grande et une petite). Mais depuis peu ce climat a laissé place à un climat tropical de type soudanien marqué par une saison pluvieuse et une saison sèche. Les hauteurs moyennes des pluies sont de 1 100 mm par an.

1.1.3 Relief

Le territoire de la commune appartient à la pénéplaine cristalline ondulée et de faible altitude variant entre 200 et 300 mètres. Il est marqué par la présence de nombreux affleurements rocheux qui se présentent sous forme de dômes d'où le nom de «mamelles» que portent ces collines.

1.1.4 Sols

Les sols qu'on y rencontre sont des sols ferrugineux tropicaux qui du fait de l'exploitation humaine font place par endroit aux sols latéritiques infertiles. On observe aussi dans les bas-fonds et les vallées des cours d'eau des sols hydromorphes. Dans l'ensemble ces différents types de sols sont relativement fertiles.

1.1.5 Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique, long d'environ 147 km, est constitué par de nombreuses rivières qui collectent les eaux vers le fleuve Ouémé et son principal affluent l'Okpara. A cela s'ajoutent de nombreux ruisseaux qui parcourent la commune.

1.1.6 Végétation

La végétation est faite de la savane parsemée d'arbres et d'arbustes. Il y subsiste encore des îlots de forêts dont la forêt classée de l'Ouémé-Boukou vaste de 20 500 ha et des forêts galeries le long du fleuve Ouémé.

1.2 Cadre Administratif

La commune de Savè est une Commune ordinaire constituée de huit (8) arrondissements dont trois (3) urbains et cinq (5) ruraux. Ces arrondissements sont subdivisés en 24 villages et 14 quartiers de ville soit un total de 38 villages. La commune est administrée par un conseil communal de 13 membres élus pour un mandat de cinq (5) ans. A la tête de ce conseil se trouve un Maire assisté de deux (2) adjoints.

L'administration locale comporte donc trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville. Le village ou quartier de ville est administré par un Chef de village ou de quartier, l'arrondissement par le Chef d'arrondissement et la commune par le conseil communal.

L'administration communale se caractérise par une insuffisance notoire de personnel en quantité et en qualité. La structure et l'effectif de l'administration communale n'ont pas encore connu de modifications essentielles pour les adapter aux nouvelles données résultant de la mise en œuvre de la décentralisation. L'équipement est demeuré insuffisant et obsolète. L'administration communale manque cruellement de locaux.

L'administration communale est appuyée dans ses missions par les services déconcentrés, projets et programmes de l'Etat central

1.2.1 Evolution administrative

Chef lieu de canton sous l'administration coloniale, de district et de sous préfecture après l'indépendance et depuis la décentralisation, chef lieu d'une commune qui compte huit (08) arrondissement dont trois ((3) urbains et cinq (05) ruraux, Savè dirigée par une équipe de treize conseillers ayant à leurs têtes un Maire et assisté de deux Adjoints.

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

Les services et administratifs sont ceux de la mairie et des services décentralisés de l'Etat. Quant aux partenaires au développement, la commune peut compter les Pays-Bas, l'Allemagne, le PDL, la DANIDA, le PRODECOM, la SNV

1.2.3 Coopération décentralisée

Il s'agit du programme de Développement Local des Collines institué dans le cadre de la coopération des six (06) communes des collines avec la région de Picardie en France.

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

La population de la commune de Savè est estimée, selon le RGPH3 de Février 2002, à 67 753 habitants soit 12,64% de la population du département des collines. Les femmes font 33 795 habitants soit 49,87% de l'effectif total de la population communale.

On dénombre 11 688 ménages dont la taille moyenne est de 6 membres, 9 472 ménages sont dirigés par les hommes. La densité de la population est de 30 habitants en moyenne par km².

Plusieurs groupes socio culturels ou ethniques cohabitent dans la commune dont les Shabè sont majoritaires. Aux côtés de ces autochtones vivent les Fons, les Idaasha, les Bètamaribè, les Peulhs, les Adja, etc. Ils pratiquent diverses religions dont les plus importantes sont par ordre : le catholicisme, l'islam, le protestantisme, l'animisme et les nombreuses nouvelles religions d'inspiration chrétienne et d'origine anglo-saxonne.

Malgré la coexistence pacifique entre les différentes ethnies sur le territoire, on note cependant quelques antagonismes au sein de la société autour des questions domaniales. Il y a parfois des incompréhensions entre collectivités autochtones autour de certains domaines en litiges. En outre il y a des affrontements réguliers entre les Peulhs transhumants armés et les agriculteurs suite à la destruction des greniers et des champs par les troupeaux en quête de pâturage.

2.1.1 Historique du peuplement

La commune de Savè est située sur une partie du territoire de l'ancien royaume Yoruba de Savè dont les premiers habitants sont originaires d'Ilé-Ife au Nigéria. L'aire culturelle des autochtones dépasse les limites administratives de la commune et s'étend aux communes limitrophes et aux Etats voisins de Kwara, Ogun et Oyo du Nigéria la ville de Savè est le point de rencontre des habitants de l'aire culturelle Shabè. L'arrivée du chemin de fer, la culture du tabac et du ricin et l'implantation de deux grands complexes agro industriels ont fait de Savè une ville cosmopolite. En raison de la fertilité du sol et de sa disponibilité, la commune a attiré de nombreux colons agricoles d'origine diverse qui représentent le tiers (1/3) de la population totale.

2.1.2 Evolution de la population

Sur une superficie de 2.228 Km², la commune de Savè compte une population de 67.753 hts soit 12,64% de la population du département des collines. Les femmes font 33.795 hts soit 49,87% de l'effectif de la population selon le RGPH3 de février 2002.

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

La commune compte une association de développement formée en majorité des gens du troisième âge uniquement des hommes, le groupe de femmes transformatrices des confessions religieuses d'hommes et femmes, des ONG d'hommes et des femmes de deuxième âge, de la formation de la société civile sous différentes formes que les programmes ou projets initiés par l'Etat.

2.1.4 Population active

La population active est comprise entre 18 à 50 ans et suivant les activités de développement choisies spéciale.

2.2 Mouvements de la population

2.3 Ménages

On dénombre 11 688 ménages dont la taille moyenne est de 6 membres, 9 472 ménages sont dirigés par les hommes. La densité de la population est de 30 habitants en moyenne par km².

2.4 Ethnies

Plusieurs groupes socio culturels ou ethniques cohabitent dans la commune dont les Shabè sont majoritaires. Aux côtés de ces autochtones vivent les Fons, les Idaasha, les Bètamaribè, les Peulhs, les Adja, etc. Ils pratiquent diverses religions dont les plus importantes sont par ordre : le catholicisme, l'islam, le protestantisme, l'animisme et les nombreuses nouvelles religions d'inspiration chrétienne et d'origine anglo-saxonne

On peut distinguer en % : Adja : 1,7 – Fon 29,6 – Bariba 0,6 – Dendi 0,4 – Yom Lokpa 1,4 – Peuhl 3,4 – Otamari 3,4 – Yoruba et apparentés 57,4 – Autres 2,2

2.5 Religions

On dénombre en % : Religions traditionnelles 10,3 – Religion Catholique 48 – Religion protestante 12,8- Musulmans 18,3 – Autres 10,7 .

2.6 Habitat

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

2.1 Pouvoir politique traditionnel

2.2 Pouvoir Politique moderne

Depuis Décembre 2002, le Bénin s'est engagé dans une réforme de décentralisation administrative. Cette réforme favorise la mise en place d'entités territoriales socialement, économiquement et écologiquement viables dans un contexte de bonne gouvernance. Au total, trois (03) grands objectifs se dégagent du processus de décentralisation :

- **Politique** : l'instauration d'une plus grande participation des populations à la gestion de leurs propres affaires
- **Economique** : l'organisation d'un seul niveau de décentralisation limitée aux communes dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière suivie d'une réforme conséquente des finances locales afin de procurer aux collectivités décentralisées les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs nouvelles mission.
- **Développement** : la promotion d'un véritable développement à la base grâce à une administration enfin démocratisée et l'application d'une politique dynamique en matière de gestion des agglomérations afin de répondre aux exigences de l'accroissement galopante des populations urbaines.

C'est donc dans ce contexte que les dispositions suivantes sont assurées :

- La commune, est administrée par un conseil élu dénommé Conseil Communal.
- Le Maire est l'organe exécutif de la Commune ; il est assisté d'adjoints.
 - Le Maire et ses adjoints sous élus par le Conseil Communal en son sein.
 - Le Maire nomme un Secrétaire Général de mairie dans les conditions précisées par la loi.
- La commune a un budget autonome voté par le Conseil Communal. Le Maire est l'ordonnateur du budget communal
- La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base.
- Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales. Cette participation des citoyens à la gestion des affaires publiques commence déjà

au niveau des différents Conseils élus pour administrer les communes et ses démembrements :

- Le conseil communal
- Le conseil d'arrondissement
- Le conseil du village

Le Maire a sous ses ordres les unités déconcentrées de l'administration territoriale (police, gendarmerie)

2.3 Les différentes formes de mariage

Dans la Commune, il existe le mariage traditionnel, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage traditionnel se fait entre les deux familles des mariés à travers la dote. Plus de 95% des couples contractes ce mariage surtout en milieu rural.

Le mariage civil est célébré par le Maire suivant la loi. Seuls les fonctionnaires contractent ce mariage pour bénéficier des prestations familiales.

Le mariage religieux est célébré dans les églises et concerne seulement les fidèles. Les catholiques mariés sont largement plus importants que les fidèles des autres religions.

2.4 Place de la femme dans la société

Elle n'est pas différente de celles des autres communes du pays. Malgré l'importance numérique et l'omniprésence des femmes dans toutes les activités de la vie sociale, il y a une nette domination des hommes sur elles dans les prises de décisions tant au niveau des ménages qu'au niveau des institutions politiques.

En matière économique, les femmes sont plus actives dans le commerce, les menues activités génératrices de revenus et la transformation agricole. Les pouvoirs d'accès et de contrôle de la femme sur les ressources demeurent encore limités par les pesanteurs sociologiques et la faiblesse de son pouvoir économique.

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

Les populations de la commune de Savè mènent des activités variées ; elles exercent bien souvent une activité principale associée à des activités secondaires. L'activité qui occupe la majorité des habitants est l'agriculture qui est une agriculture de subsistance avec des techniques et des outils rudimentaires.

A cela s'ajoutent les échanges commerciaux grâce à la proximité du Nigeria. C'est un commerce informel basé sur l'exportation des produits agricoles et de véhicules d'occasion surtout.

L'artisanat occupe une place importante aussi dans les activités des habitants de la commune. Il comprend l'artisanat de production des outils agricoles ou de transformation des produits agricoles et l'artisanat de services qui concentre le plus grand nombre d'artisans en milieu urbain.

En 2001, on dénombrait à Savè six (6) entreprises régulièrement immatriculées.

A côté de tous ces acteurs économiques, on peut citer les unités industrielles en cessation d'activités. Seule l'ex-Société Sucrière de Savè a rouvert récemment ses portes.

4.1 Agriculture

Essentiellement dominée par les cultures vivrières, l'agriculture constitue la principale source de revenus pour la majeure partie de la population. Elle occupe environ 52% de la population active.

L'agriculture est traditionnelle, extensive et caractérisée par de faibles rendements. Les outils les plus fréquemment utilisés sont la houe, le coupe-coupe, etc. Les techniques culturales pratiquées sont la culture itinérante sur brûlis, l'assolement, la jachère, la rotation. Les systèmes améliorés de production (SAP) et les semences améliorées sont appliqués sur certaines exploitations mais encore à petite échelle.

L'agriculture de cueillette et de ramassage (anacarde surtout) occupe une place importante dans l'économie de la commune. L'encadrement technique des producteurs est assuré à la fois par le CeCPA, les organisations paysannes (GV, UCPC, etc.) et les ONG et projets intervenant dans la commune.

Les principaux problèmes qui minent le développement agricole au niveau de la commune sont donc :

- la baisse de la fertilité des sols ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique ;

- la destruction du couvert végétal du fait des techniques culturales impropres ;
- la non maîtrise de l'eau ;
- inadaptation à l'agriculture des produits financiers proposés par les IMF.

4.2 Elevage

La production animale constitue une activité génératrice de revenus pour une partie importante de la population dans tous les arrondissements de la commune. Elle est dominée par l'aviculture, l'élevage de petits ruminants, de caprins et de porcins.

4.2.1 Effectifs du cheptel

Tableau 1: Effectif du cheptel de Savè

Espèces Localité	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Savè	7 500	8 000	3 000	4 318	27 000

4.2.2 Les espèces élevées

Les races bovines : le Zébu aux mains des transhumants et le Borgou en majorité chez les peuls autochtones. On rencontre également chez les transhumants la race GOUDALI ou GBOKOLODJI.

Parmi les ovins : un fort métissage de la race djallanké et du mouton Sahélien.

Les caprins nains (guinéens) y sont élevés chez les autochtones et les nationaux ; les sahéliens sont sous la conduite des peuls et des Haoussas en provenance du Niger.

Les porcins élevés sont de la race locale ; après la peste porcine Africaine la tendance est au repeuplement dans certaines localités et fermes de la Communes.

La volaille élevée est de race peul sous la conduite des peuls et rencontrée en majorité chez les aviculteurs traditionnels à cause de sa croissance rapide. L'aviculture moderne est présente.

Les abeilles sont également élevées pour la récolte améliorée du miel Alapa, Igbodja, Okpa et Okéowo sous l'égide des ONG.

Chiens, chats, lapins et aulacodes sont élevés dans certaines localités.

La cuniculture est encouragée par PROMIC (projet). On rencontre chez les peuls transhumants des ânes qui servent dans le transport des bagages lors du déplacement du troupeau bovins.

4.2.3 Différents types d'élevage

Il existe deux types d'élevages : l'élevage traditionnel et l'élevage moderne surtout quand il s'agira du domaine de l'aviculture. Sinon le mode d'élevage est en général de type traditionnel où les animaux sont sans abri et ne bénéficient d'aucun soin particulier de leurs propriétaires. Ils sont ç la merci de toutes les affections microbiennes et parasitaires d'où d'importantes mortalités dues à la peste des petits ruminants et aux parasitoses gastro intestinales et externes. Les peuls de leurs côtés font de grands efforts de compréhension pour protéger par les différentes séries de vaccination leur cheptel contre la PPCB (Péripneumonie Contagieuse des Bovidés) et la Pasteurellose des bovins.

4.2.4 Personnel et structure d'encadrement

La structure d'encadrement est le CeRPA Zou-Collines.

Cette structure décentralisée CeRPA Savè dispose d'un technicien spécialisé en Santé Animale et qui devrait avoir des chefs de poste sous sa responsabilité pour la bonne marche du travail dans le sous-secteur Elevage avec la pénurie d'agents. Il y a un chef Poste Vétérinaire Frontalier à Okéowo. Donc deux agents ont en charge l'encadrement dans le domaine de l'élevage.

4.2.5 Infrastructures pastorales

Il existe quelques retenues d'eau à Alafia- Okounfo, Ouoghi- Akon (Foun-Foun) qui départ n'ayant pas pour visée pastorale, sont utilisées sur négociations.

4.2.6 Principales pathologies

Les pathologies les plus courantes rencontrées par espèces sont :

Bovines :

- Trypanosomiasis
- Pasteurellose
- Péripneumonie contagieuse bovine
- Les parasitoses gastro-intestinales
- La dermatose nodulaire

- La dermatophilose
- La brucellose
- La fièvre aphteuse
- La tuberculose (rencontrée par les lésions à l'abattoir).

Ovins/ Caprins :

- trypanosomiasés
- gale des petits ruminants
- les parasitoses gastro-intestinales
- la peste des petits ruminants
- la hucellose

Volaille :

- coccidiose
- la pseudo-peste aviaire
- le choléra
- les parasites gastro-intestinaux

Porcins :

- peste porcine africaine
- parasites respiratoires
- trypanosomiasés

Diverses interventions sont menées à titre curatif et préventif pour le cheptel en général voir tableau sur les traitements et les vaccinations en 2005 (tableau synthèse à faire).

4.2.7 Alimentation

L'alimentation du cheptel est assurée par les pâturages naturels de la Commune. Elle devient très critique pendant la saison sèche où les animaux sont obligés de faire la transhumance dans les zones marécageuses de Agonli ou du Togo ; les quelques animaux laissés sur place font "les pâturages aériens" qui se raréfient à cause de l'exploitation abusive des essences appréciées par les animaux.

L'abreuvement est assuré par les ruisseaux et les cours d'eau Okpara et le fleuve Ouémé. Pendant la saison critique seuls l'Okpara et l'Ouémé disposent encore d'eau pour les animaux.

4.2.8 Les produits de l'élevage

Ils sont multiples et servent de sources de protéines animales pour l'alimentation humaine : il s'agit des bœufs, ovins, caprins, et porcins abattus utilisés pour la boucherie et l'alimentation de l'homme. Les statistiques ne sont pas connues pour les volailles et les lapins, mais ces derniers sont régulièrement utilisés pour la consommation humaine.

(Tableau sur les abattages 2005)

Les fromages de lait sont collectés des campements pour Savè et ensuite sur Cotonou-Bohicon-Abomey.

Le lait frais est aussi une habitude alimentaire des populations pour délayer le gari ou pour accompagner la bouillie.

4.2.9 Mouvements Commerciaux

De part sa position frontalière au Nigéria ; la Commune constitue un point de transit pour joindre les marchés Nigériens en particulier : Bidomoussa-Olodo qui reçoivent les animaux en provenance du Togo, de Parakou-Malanville-Tchaourou etc. Aussi de nombreux animaux partent de la Commune pour ces marchés. Statistiques (Commerces).

4.3 Pêche et chasse

Elle est pratiquée sur les différents plans d'eau de la commune. L'activité et la santé des consommateurs sont menacées par l'utilisation de pesticides et engins prohibés pour pêcher. Des cas de pollution par les déchets chimiques ont été signalés par le passé.

Pour mieux promouvoir la pêche, les contraintes ci-après devront être levées :

- la pollution des cours d'eau par les pesticides et déchets toxiques d'origine industrielle ;
- la non maîtrise des techniques de pêche ;
- l'utilisation de techniques prohibées ;
- l'accès difficile à l'équipement moderne de pêche.

4.4 L'exploitation des ressources naturelles

Les ressources naturelles qui subissent le plus de pression sont les ressources forestières, les carrières de sable, les cours d'eau (pêche) et les bas fonds (agriculture).

Les difficultés majeures relevées dans le secteur sont :

- la déforestation ;
- la mauvaise organisation de l'exploitation des carrières et des bas fonds.

4.5 Les unités économiques

Petites Unités de transformation

La transformation des produits agricoles est pratiquée par les femmes individuellement ou en groupements avec un équipement artisanal ou, au mieux des cas, semi-moderne. Elle se pratique de façon saisonnière.

Même si elle constitue pour beaucoup de ménages une activité génératrice de revenus, la rentabilité de l'activité de transformation agricole reste à améliorer par la résolution des problèmes ci-après :

- l'insuffisance de formation, d'information;
- l'absence de circuits d'écoulement ;
- inexistence d'unités formelles fonctionnelles de production ;
- les difficultés d'accès à des financements et équipements adaptés.

La commune abrite également quelques unités industrielles de transformation des produits agricoles. On peut citer à ce titre l'usine de transformation des noix de cajou, l'usine de transformation du manioc et la SUCOBE (sucrierie). En dehors de cette dernière qui a repris ses activités, les autres unités sont fermées.

4.6 Energie et Eau

En matières d'électricité on estime le nombre des abonnés à environ 700 abonnés ; il existe un réseau de 17 km et une centrale électrique.

En matière d'eau il existe un fleuve 53 pompes, 04 puits aménagés, 89 puits non aménagés, 03 citernes et de l'eau courante (24km, 371 abonnés)

4.7 Transport et communications

L'accessibilité du Chef-lieu de la Commune se fait par route bitumée en bon état.

On compte environ 180 abonnés sur 300 lignes téléphoniques.

Au niveau des télécommunications, le problème majeur est la mauvaise couverture téléphonique qui enclave une bonne partie de la commune et handicape sérieusement la création/installation de petites et moyennes entreprises. En outre, la radio locale IDADU FM n'arrive pas à couvrir l'ensemble du territoire de la commune.

L'accès au réseau Internet n'est pas encore une réalité le réseau téléphonique conventionnel n'ayant été numérisé que récemment.

4.8 Commerce

La commune de Savè est un territoire à vocation commerciale. Malgré la disparition des conditions favorables, le commerce surtout informel occupe une place de choix dans les activités menées par les populations de la commune, favorisée par sa situation géographique (frontière avec le Nigeria).

En dehors de ce commerce transfrontalier, on note aussi à l'intérieur de la commune et avec les territoires voisins, des activités d'échanges dans les marchés. Les problèmes majeurs que connaissent ces activités sont :

- l'accès difficile à l'information économique (prix, débouchés, etc.) ;
- l'impraticabilité des voies,
- l'insuffisance des véhicules de transport,
- les tracasseries militaires, policières et douanières,
- l'étroitesse du marché de consommateurs et la faiblesse du pouvoir d'achat dus au déclin des activités économiques dans la commune.

4.9 Artisanat, Tourisme et hôtellerie

C'est un secteur qui occupe un nombre non négligeable d'actifs. Cette activité est bien développée au centre ville où beaucoup en ont fait leur activité principale. On y rencontre encore quelques métiers traditionnels qui subsistent tels que le tissage et le forage. A cela, il faut ajouter des métiers actuels etc.

Les artisans de la commune utilisent un outillage léger et peu modernisé. Par corps de métiers, ils se sont organisés en associations. Ces différentes associations se sont regroupées en un collectif qui est membre de la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB)

Ils sont appuyés par le service allemand de développement (DED) et bénéficient aussi des formations et des crédits du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA). De même la CECO leur apporte un appui-conseil en matière de gestion.

Cependant, les préoccupations ci-après demeurent actuelles :

- le sous-équipement des ateliers,
- le manque de fonds de roulement,
- l'écoulement des produits fabriqués,
- la mauvaise gestion des ateliers.

En matière de tourisme, la commune dispose d'un potentiel riche qui reste à valoriser. Les réalités pouvant faire objet d'attrait pour les touristes sont nombreuses et ont trait à la beauté de la nature, à l'histoire, aux cultes et cultures locales.

Malgré ces nombreuses potentialités touristiques, le secteur du tourisme est encore embryonnaire dans la commune. Les sites sont difficilement accessibles faute d'infrastructures de communication et de guides qualifiés. L'offre en matière d'hébergement et de restauration est relativement satisfaisante.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

La couverture sanitaire au niveau communal est assurée par 1 hôpital de zone, 5 centres de santé d'Arrondissement, 11 centres privés de soins (qui pour la plupart ne sont pas autorisés), 1 pharmacie.

La protection sociale est assurée par le Centre de Promotion Sociale (CPS) qui compte trois (3) agents.

En ce qui concerne l'effectif du personnel soignant, il est constitué de :

- 1 médecin chirurgien ;
- 1 médecin coordonnateur de la zone sanitaire ;
- 4 infirmiers diplômés d'Etat ;
- 6 infirmiers de santé ;
- 2 sages femmes ;

- 9 aides soignantes.

Comme on peut le constater, ces chiffres sont nettement en dessous des ratios de l'OMS qui prévoient :

- 1 médecin pour 10.000 habitants ;
- 1 infirmier et 1 sage-femme pour 5.000 habitants.

Les préoccupations majeures dans ce domaine sont les suivantes :

- insuffisance de personnel qualifié ;
- faible couverture sanitaire ;
- faible fréquentation des formations sanitaires ;
- vente illicite des médicaments ;
- insuffisance d'équipements et d'infrastructures ;
- pollution par les déchets biomédicaux.

5.2 Action sociale

5.3 Education

En ce qui concerne l'éducation, au primaire, il y a 15.352 écoliers dont 6.718 filles (43,75%). Le personnel enseignant est composé de 304 instituteurs dont 115 agents permanents de l'Etat, 79 contractuels et 110 enseignants communautaires (soit 36,18%). Sur les 260 salles de classes existantes, 95 sont encore en matériaux précaires ou semi durs. Les besoins en mobilier (table-banc) sont de 1.878. Le ratio élèves/maître avoisine 66 (contre un maximum de 50 prévus par les normes EQF).

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

Il existe 01 centre de lecture, 01 maison des jeunes, 01 complexe sportif.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

Les finances communales quant à elles évoluent en dents de scie. Les capacités d'épargne et d'investissement de la commune demeurent faibles. Cette situation est la manifestation des difficultés de mobilisation des ressources locales qui se justifient en grande partie par la faiblesse de l'assiette fiscale, une certaine résistance à l'impôt et des défaillances dans le mécanisme de prévision et de recouvrement.

6.1 Evolution du budget communal

Tableau 2: *Evolution du budget communal*

En millier de FCFA	1993	1994	1996	1997
Recette	17 089	18 543	25 359	24 459
Dépenses	17 065	18539	24 978	24 266
Excédent de F.c.	-	-	-	-
Résultat de clôture	24	4	381	193

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Les Tendances majeures résultant du diagnostic participatif se présentent comme suit :

Tableau 3: *Les Tendances majeures résultant du diagnostic participatif*

FACTEUR	DESCRIPTION
FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Histoire et culture commerciales ✓ Disponibilité des ressources naturelles (carrières de pierre, de sable, ressources forestières, etc.) ✓ Situation géographique (à mi-chemin entre Parakou et Cotonou, proximité du Nigéria) ✓ Disponibilité des ressources humaines (cadres) ✓ Importance des réserves foncières ✓ Existence des OP et autres organisations professionnelles
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non maîtrise de la gestion foncière (technique, social, juridique, etc.) ✓ Faible niveau de couverture en services socio-communautaires de base ✓ Administration communale peu performante ✓ Incivisme fiscal ✓ Classement/éparpillement des actions de développement ✓ Prépondérance du secteur informel ✓ Effritement des valeurs coutumières
OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de quelques industries (sucrierie, SEPT, usine de manioc) ✓ Appui du PDL ✓ Potentiel touristique important
MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Montée de la délinquance et de l'insécurité ✓ Exode rural ✓ Proximité du Nigéria ✓ Forte poussée de la transhumance

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Dassa appartient à la zone agro-écologique n°5 : la zone cotonnière du Centre dont les caractéristiques essentielles se présentent comme suit :

C'est aussi une zone de forte production de vivriers. Les cultures vivrières sont variées et parmi lesquelles on peut citer : l'igname, le maïs, le manioc, le niébé, le piment et le riz de bas fonds. Deux cultures industrielles sont pratiquées à savoir : le coton et l'arachide. Pour ce qui des cultures pérennes, on a le teck, le manguier, l'anacardier, les bois de feu. Les cultures maraîchères sont également pratiquées dans la zone agroécologique 5. L'élevage de bovins et de petits ruminants vient compléter le cheftel national disponible. L'élevage de taurillons pour la culture attelée et l'aviculture semi traditionnelle sont pratiqués ici. En matière de transformation des produits agricoles, le beurre de karité, l'huile et les galettes d'arachide, ainsi que le gari occupent une place de choix. Vient ensuite la fabrication de savon.

Les activités de service concernent l'essouchage, le labour, le transport de produits agricoles, la distribution des intrants, la prestation et vente d'intrants vétérinaires, la petite mécanisation agricole : culture attelée ou motoculteur.

Choix des filières porteuses de la zone

C'est une zone qui regorge de potentialités compte tenu même de son étendue. Du Sud au nord, les cultures prioritaires pour les communes sont : maïs, cultures maraîchères, manioc, coton, élevage (bovins et petits ruminants), anacarde, bois et charbon (teck, palmiers, iroko), tourisme, pierres ornementales, arachide, igname, artisanat, aviculture et soja.

Les raisons de la variété de ce choix sont : disponibilité des terres cultivables et de bonne pluviométrie, existence de bas-fonds et de retenues d'eau, disponibilité de main d'œuvre, existence d'un marché à caractère international, protection de l'environnement, facilité de conservation, rentabilité, sécurité alimentaire, arrière effet fertilisant, « exportabilité », possibilité de transformation locale, revenu d'appoint en saison sèche et valorisation des boisements existants, existence de sites touristiques et bonne organisation.

Filières leviers de développement économique local de la zone

Bien que certaines communes soient assez distantes d'autres, le choix des filières levier se recoupe suffisamment. On retrouve dans la synthèse les cultures

suivantes : coton, anacarde, riz, maïs. Plus précisément, le coton pourrait servir de levier à l'économie locale des communes d'Aplahoué, Dassa-Zoumé et Djidja; le riz dans les communes de Glazoué, Savalou et Savè ; l'anacarde à Bantè et Ouèssè; enfin le maïs pour la commune de Kétou. Les raisons qui ont guidé ces choix par les communes sont : l'existence des potentialités, l'étendue du marché, le savoir faire, la sécurité alimentaire, les revenus potentiels et la contribution à la réduction de la pauvreté.

Tableau 4: *Les cinq (5) principales filières porteuses de la commune et les raisons*

Communes	Filières	Raisons
Savè	Noix d'anacarde	Génèrent assez de ressources financières
	Riz	
	Manioc	
	Soja	
	Artisanat	

La filière charnière ou levier retenue au cours d'un atelier régional est le riz

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES

Stratégies communales de valorisation des filières.

Pour l'anacarde

Pour un rapide développement de cette filière, les communes devront s'investir dans :

- L'accroissement de la production : aider les producteurs à obtenir des crédits à moyen terme pour financer les plantations et faciliter leurs regroupements.
- L'appui à la transformation locale par des unités artisanales et semi artisanales.
- L'appui pour le regroupement des commerçants de noix de cajou et les aider à la recherche de débouchés.

Pour le riz

- Les communes se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Le renforcement des capacités des producteurs sera étendu jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

Pour le manioc

- Augmenter la production par la promotion des boutures améliorées.
- Organiser les producteurs en groupements pour améliorer leur pouvoir de négociation
- augmenter la transformation en favorisant l'installation de petits entrepreneurs de transformation avec de petites unités semi industrielles. Il sera nécessaire d'augmenter les variétés de produits finis du manioc : fabrication du pain, des biscuits etc.

CONCLUSIONS GENERALES

La commune de Savè recèle de potentialités plus ou moins consistantes dont les plus remarquables sont les ressources forestières, les points d'eau (cours et retenues), le potentiel touristique, le cheptel, les carrières (de sable et de gravier), les bas fonds.

Toutes ces potentialités ne peuvent être immédiatement exploitables et rentables pour servir de levier au développement de la commune. C'est pourquoi une analyse sommaire a été faite pour identifier celles qui sont immédiatement exploitables par la commune comme socle de son développement , **en dehors des principales filières porteuses identifiées au cours de l'atelier régional organisé à Bohicon le 08 février 06 et ci-dessus citées.**

La grille d'analyse a pris en compte les paramètres ci-après :

- l'importance de la ressource ;
- la durabilité ou la replicabilité ;
- la rentabilité de son exploitation ;
- la compétitivité de la ressource ;
- la possibilité de mobiliser les financements pour son exploitation ;
- les secteurs d'activité qui pourraient bénéficier de la mise en valeur de la potentialité.

Au terme de l'évaluation, **l'exploitation des carrières, la sylviculture, l'exploitation forestière et le tourisme** constituent les domaines les plus susceptibles de générer des ressources et des effets d'entraînement porteurs de développement pour la commune.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Savè, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Savè, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Savè, Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Savè de 1998 à 2002

CARDER Savè, secteur agricole de Savè